

Le courage de la liberté L'indépendance vue par Fernand Dumont

Simon Langlois

Number 53, Spring 1998

L'idée d'indépendance au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7970ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langlois, S. (1998). Le courage de la liberté : l'indépendance vue par Fernand Dumont. *Cap-aux-Diamants*, (53), 41–46.



Fernand Dumont, président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, présente au premier ministre René Lévesque, en 1981, *l'Histoire de la Gaspésie* en présence des auteurs, Jules Bélanger, Yves Frenette et Marc Desjardins. (Photographie : *Le Soleil*).

Le courage de la liberté

L'indépendance vue par Fernand Dumont

par Simon Langlois

« **L'**indépendance est pour nous le devoir immédiat et qu'il faut accomplir à court terme. Mais un peuple comme le nôtre ne vivra jamais de calmes certitudes. Sans répit, il lui faudra prouver à lui-même et aux autres que le nationalisme n'est pas le recroquevillement dont on nous accuse : qu'il est simplement la courageuse acceptation de ce que nous sommes en vue de plus universelles responsabilités» (*La vigile du Québec*, p. 90).

Fernand Dumont n'a jamais caché ses convictions souverainistes, mais il n'a pas non plus été un intellectuel militant à proprement parler de la cause indépendantiste, ni même un partisan. Il a parlé abondamment et explicitement d'*indépendance* pour décrire le statut politique dont il rêvait pour le Québec dans de nombreuses conférences et notamment dans son essai *La vigile du Québec* (1971), livre qui occupe une place un peu à part dans son œuvre, ayant été préparé

dans le contexte chargé d'émotion de la crise d'Octobre 1970, comme il l'a expliqué dans ses mémoires. Mis à part *La vigile du Québec*, Fernand Dumont fut beaucoup plus discret dans ses livres sur son engagement politique personnel qu'il a toujours pris soin de ne pas mêler à son travail de théoricien. Nationaliste indépendantiste, il l'était un peu à contrecœur, de son propre aveu, et il se méfiait des dérives possibles du nationalisme, qui devait être pour lui avant tout démocratique et respectueux des droits de tous. Il était nationaliste peut-être avant tout par fidélité à ses ancêtres dans leur continuelle lutte pour leur reconnaissance et surtout par conviction que seule l'indépendance pouvait servir de cadre du développement du Québec comme société francophone.

Ayant vécu dans les *blocs* près de l'usine de la Dominion Textile à Montmorency où travaillait son père, Fernand Dumont a vu de près l'exploitation des ouvriers, doublée d'un statut de dépendance presque coloniale vis-à-vis l'Anglais propriétaire de l'usine. On sait que cette expé-



rience a compté pour lui, puisqu'elle a inspiré sa théorie de la culture définie à la fois comme distance et mémoire, et qu'il a nourri dès sa jeunesse le projet de comprendre et d'expliquer sa société, sans oublier l'évolution de la place occupée par celle-ci dans l'ensemble canadien. Il n'avait cependant pas un regard figé sur le passé, ni sur la situation quasi coloniale du Québec de

La distance critique

L'engagement de Fernand Dumont vis-à-vis de la promotion de la souveraineté est marqué par ce que l'on pourrait appeler la *distance critique*, concept dumontien de première importance qui apparaît dans le sous-titre de son livre *Le lieu de l'homme* (1968). Pour illustrer ce qu'il entend par distance, rappelons-nous son analyse sur la place de l'école dans la société. Il a insisté maintes fois sur la nécessité de maintenir une distance entre l'école et le monde extérieur. L'école doit mettre à l'écart, faire entrer dans un autre monde, et non seulement initier l'étudiant à la vie. L'école est d'abord un lieu qui a sa logique propre, celle de transmettre le savoir à tous ceux qui la fréquentent, quels que soient leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur appartenance ethnique ou religieuse. « Cette distance est génératrice de conscience de soi », soutient-il dans ses mémoires (*Récit d'une émigration*, p. 186). Pour Dumont, la distance est aussi ce qui fonde la science. Celle-ci ne se contente pas de décrire le monde, mais elle constitue un autre monde, à distance du réel. C'est seulement après avoir réussi à devenir une institution à part entière, à distance du monde qu'elle entend expliquer, que la science est parvenue en retour à le transformer.



Fervent nationaliste, Fernand Dumont s'inquiète de l'effritement de la Loi 101 sur la langue française. (Photographie : Le Soleil).

son enfance qu'il a vu se transformer sous ses yeux. Il a même avoué un jour qu'il eût été volontiers fédéraliste, probablement comme la majorité des intellectuels souverainistes de sa génération, si le fédéralisme canadien n'avait pas évolué vers le *nation building*, vers la constitution d'un État incapable de reconnaître réellement la dualité culturelle qui en a été le fondement historique.

La conclusion de la *Genèse de la société québécoise* illustre bien le style qu'adoptait Dumont lorsqu'il parlait de l'avenir du Québec. Rappelons ce passage fort connu qui clôt l'ouvrage : « les Québécois n'ont pas à renier la patience obstinée de jadis, mais à lui joindre enfin le courage de la liberté » (p. 336). Deux mots reviennent sous sa plume lorsqu'il fait référence à l'idée d'indépendance : liberté et créativité. « Nous sommes voués à nous inquiéter de ces tisons fragiles de la liberté sans lesquels, partout dans le vaste monde, il n'est pas de culture vivante » (Dumont 1979, p. 69). « C'est ce que j'appelle l'*indépendance* : une conjugaison, pour ici, de la créativité et du souvenir » (Dumont 1971, p. 233). Liberté et créativité, voilà bien ce qui résume les raisons qui, pour lui, militent en faveur de l'indépendance : la fidélité aux racines du Canada français et le projet de bâtir une société démocratique, ouverte, égalitaire, socialiste même.

Sans doute Dumont voyait-il la place de l'intellectuel dans la sphère politique de la même manière. Pour lui, celui-ci devait rester en retrait de l'action quotidienne, afin d'être en quelque sorte une conscience critique. Fernand Dumont tenait à cette conception, puisqu'il est revenu plusieurs fois sur cette idée dans ses mémoires, insistant sur la nécessité de séparer l'engagement personnel du citoyen et le travail proprement scientifique, de même que l'enseignement du professeur. C'est au nom de cette conception de l'engagement politique comme distance critique qu'il a refusé une invitation faite par René Lévesque, venu expressément chez lui tenter de le convaincre de se porter candidat à l'élection de 1976. « Alors que je ne possédais aucune des aptitudes nécessaires pour être utile dans un gouvernement, je m'étais voué depuis longtemps à l'enseignement et à l'écriture ; je me croyais ainsi en mesure de contribuer de quelque façon à l'essor de la culture de mon pays » (*Récit*, p. 196).

Quelle a été cette contribution? Elle nous paraît double : celle du citoyen engagé et celle du chercheur. Fernand Dumont était un bon orateur. Il savait captiver une foule comme peu d'hommes publics parviennent à le faire. Au cours de la campagne référendaire de 1980, je me souviens de l'avoir entendu s'adresser à une foule de 5 000

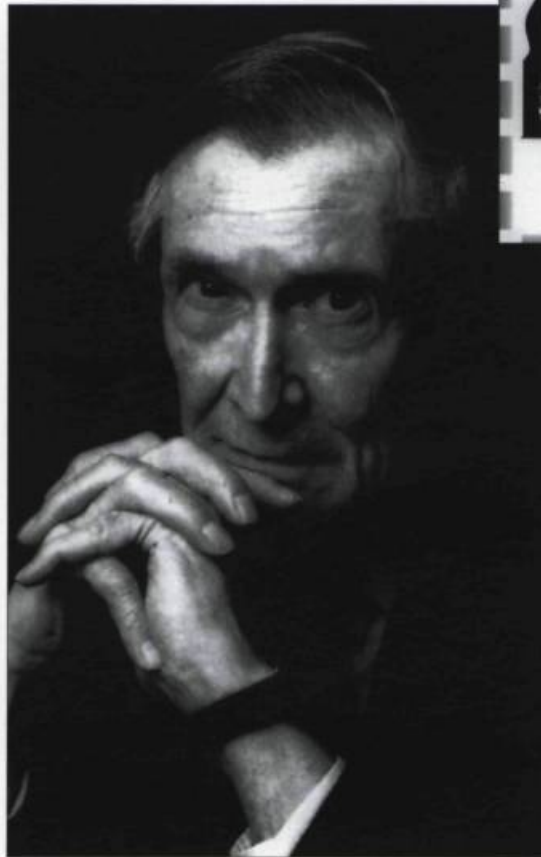


personnes réunies au petit Colisée de Québec, parlant avec chaleur et conviction de l'avenir du Québec, de la nécessaire maîtrise de son propre destin, du projet de société qui devait nécessairement accompagner la souveraineté. Son éloquence a littéralement saisi la foule qui l'a écouté avec attention pendant toute son allocution, sans l'interrompre. Les autres tribuns recherchaient des effets oratoires pour soulever leur auditoire, haranguaient la foule pour la faire réagir. Dumont a parlé plutôt avec gravité et son intervention a ce soir-là surpassé en émotion toutes les autres. Outre sa participation active au référendum de 1980, Dumont a écrit un nombre considérable d'articles commentant l'actualité et il a donné d'innombrables conférences et entrevues – trop peut-être, déplore-t-il après coup dans ses mémoires – entrevues et articles dans lesquels il a maintes fois avancé l'idée que la souveraineté du Québec était la condition de son développement. S'il a refusé l'invitation de René Lévesque, il a par ailleurs lui-même mis la main à la pâte en prenant un congé sans solde de l'Université Laval afin de travailler à l'élaboration de la Loi 101 et à la construction d'une politique de la culture en 1976-1977. Il s'inquiétait du sort de *la langue française en exil*, pour reprendre son expression, moins pour la défendre à la manière des anciens Canadiens français que pour en faire un support de culture. «Il faudra davantage que des mécanismes de défense : la reconnaissance que le français n'est pas un héritage lourd à porter, mais l'instrument primordial du développement de l'économie, de la culture, de l'enseignement au Québec» (*Raisons communes*, p. 141). Dumont a aussi été un critique attentif de sa société, y compris un critique du nationalisme. Quatre objets privilégiés ont retenu son attention : la langue, l'école, l'Église et la démocratie sociale. L'espace manque ici pour faire état de sa pensée sur ces divers thèmes. Mais surtout – et c'est là, à notre avis, une contribution marquante qui va passer à l'histoire – Dumont a été le *penseur* d'une approche originale pour analyser la société globale et la nation. Nous insisterons donc davantage sur ce point...

La référence nationale

Comment Dumont concevait-il la nation? La réponse à cette question complexe exigerait à elle seule un long développement, aussi nous contenterons-nous ici d'esquisser quelle était sa perspective. Pour cette esquisse, nous nous attarderons à l'examen des textes écrits à la fin de sa vie : un chapitre de *Raisons communes* (1995) et un passage de ses mémoires où il revient sur la question (*Récit*, p. 240-241), sans oublier son magistral ouvrage *Genèse de la société québécoise*, et en particulier l'appendice dans lequel il définit la nation comme un groupement par référence.

«La nation est le lieu et le signe d'une identité», écrivait-il en 1970. Pour lui, le nationalisme québécois, loin d'être fermeture sur soi, est d'abord conscience de soi. S'inspirant de la psychanalyse dans ses travaux, Dumont a explicité les mécanismes par lesquels une société en vient à prendre conscience d'elle-même. Les sociétés se donnent des modes collectifs d'interprétation d'elles-mêmes à travers leurs idéologies, leur littérature, leur historiographie, leurs mythes fondateurs. Elles se fabriquent des symboliques communes. C'est ainsi qu'elles en viennent à se forger une conscience de former une nation. «La nation est une référence identitaire parmi d'autres, mais c'est celle qui concerne au premier chef la société globale» (Gagnon 1997, p. 415). Plutôt que d'examiner l'existence de traits objectifs ou distinctifs, à la manière d'André Siegfried, Dumont pose que la



(Collection Cap-aux-Diamants).

Fernand Dumont (1927-1997), sociologue, essayiste et poète a publié de nombreux ouvrages depuis 1952. Plusieurs prix, distinctions et décorations sont venus confirmer l'importance de sa contribution à la société québécoise. (Archives privées).

nation doit être saisie à partir des repères partagés. «La tribu postule une parenté de ses membres, la filiation à partir d'une origine commune symbolisée par les grands ancêtres. La nation rassemble autour d'une référence plus large et d'une autre espèce : un devenir proprement historique où ont joué des solidarités, le partage d'un héritage de culture, l'adhésion à des institutions dont on est fier, la confiance dans un certain destin collectif. C'est pourquoi la nation est capable de pluralisme [...]. Loin de cultiver l'uniformité au nom de quelque caractère racial an-



cestral, elle perpétue sa vitalité par l'apport d'influences renouvelées» (*Raisons communes*, p. 89). On le voit, cette définition intègre deux conceptions de la nation auxquelles on fait souvent référence – la nation organique et la nation contractuelle – mais Dumont a moins insisté sur le dernier aspect auquel il fait allusion : l'apport d'influences renouvelées, qui est en fait au cœur des débats actuels sur la nation. Sur ce dernier point, son apport est cependant important. Il a fait valoir la nécessité de développer la capacité d'intégration des nouveaux arrivants à la société, à la nation d'accueil. Le français et

l'école doivent être pour lui les instruments privilégiés de cette intégration, et il s'est inquiété qu'un certain relâchement dans la langue parlée et écrite ne soit un obstacle. Sommes-nous assez intéressants pour attirer les nouveaux arrivants? a-t-il même demandé publiquement lors d'un colloque de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Proposant explicitement l'intégration des immigrants à la majorité francophone du Québec, Dumont a en fait soulevé une question dérangeante dans le contexte du multiculturalisme qui prône plutôt la diversité.

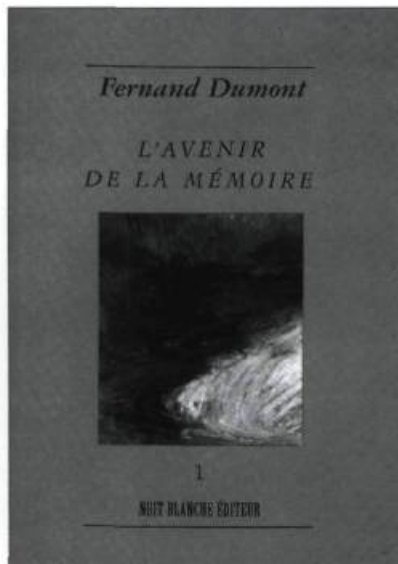
Comment penser la nation québécoise en cette fin de siècle? Dumont a critiqué ce qu'il appelle la déportation

du concept de nation qui est véhiculée dans les notions de nation civique ou de nationalisme territorial. Parce que les tenants de ces conceptions veulent, avec raison ajoute-t-il, se dissocier du vieux nationalisme, ils diluent en quelque sorte le sens profond de la nation, d'abord entité culturelle et référence partagée. Cette dilution ou déportation, pour reprendre ses propres termes, aboutit à une double difficulté. Tout d'abord, il n'est pas sûr pour lui que les anglophones du Québec ni certaines nations amérindiennes vont se reconnaître dans cette entité. Ensuite, «si la nation devient purement territoriale et strictement politique, comment caractériser désormais la collectivité francophone?» (*Récit*, p. 241). Afin de contourner ces difficultés, Dumont soutient que «la souveraineté apporterait un indispensable support politique à la vitalité d'une culture francophone» et il ajoute aussitôt : «J'y vois aussi la possibilité d'instaurer une communauté politique là où la Confédération canadienne a échoué : une communauté de citoyens, un peuple si l'on veut, rassemblant tous les citoyens du Québec» (*Récit*, p. 241). Une communauté politique ayant le français pour langue commune. En d'autres termes, Dumont rejette le concept de nation civique, lui préférant celui de communauté politique, et il récuse la notion de nationa-

lisme territorial. Pour cette raison, il soutient qu'il n'y a pas de *nation québécoise*, au sens précisément où les conditions de cette adhésion partagée ne sont pas réunies. Pour le montrer, considérons un instant les discours que les Franco Ontariens et les Anglo Québécois tiennent sur eux-mêmes. Les premiers se définissent de moins en moins comme Canadiens français et de plus en plus comme Canadiens *bilingues*, réconciliant leur identité nationale canadienne-française et leur identité canadienne sans trait d'union (sur cette question, voir l'ouvrage que nous avons édité : Langlois 1995). La situation est différente au Québec. Sans doute la majorité des Anglophones hésitent-ils à se définir comme Québécois, notamment parce que ce vocable est perçu comme désignant les francophones, la plupart s'identifiant davantage comme Canadiens ou encore comme Canadiens anglophones. Plusieurs d'entre eux ajoutent aussi, dans les enquêtes sur la question, qu'ils se définissent en même temps comme Montréalais : façon de marquer leur attachement symbolique à l'entité québécoise ou, au contraire, façon de prendre une distance avec les Québécois francophones de l'extérieur de Montréal?

La nation définie comme entité culturelle devient-elle alors une nation ethnique, comme on se plaît en ce moment à la qualifier (pour mieux la disqualifier) dans certains milieux anglophones canadiens? Dumont ne s'est pas attardé à l'examen de cette critique. Cette notion de nation ethnique, notons-le au passage, introduit bien plus de confusion qu'elle n'éclaire la pensée. Démêlons rapidement les idées. Les Italiens, les Polonais ou les Grecs forment des nations, on en conviendra facilement, c'est-à-dire des entités culturelles ayant une littérature, des mythes fondateurs, une historiographie, des idéologies : bref une commune référence, une symbolique partagée. Certains de leurs ressortissants immigrants au Canada ou aux États-Unis, vivant en communautés intégrées à Chicago, New York ou Toronto, forment des groupes ethniques dans leur nouveau pays d'accueil, mais non une nation comme leurs compatriotes restés dans la mère patrie. Certains opposants au nationalisme québécois cherchent à définir les Québécois francophones comme un groupe ethnique, l'un parmi d'autres dans le Canada multicultural – ce qui est une façon de nier l'identité même de l'un des groupements fondateurs du pays – alors qu'ils ont au contraire le sentiment de former une nation au sens fort du terme, ouverte à l'accueil des immigrants.

Les derniers textes dans lesquels Dumont précise sa pensée sur la nation ont eu un certain écho dans les médias et ils ont soulevé des débats auxquels la maladie qu'il combattait l'a empêché de participer avec la vigueur et le talent qu'on lui connaissait. André Burelle (1996)



(Collection Cap-aux-Diamants).



a critiqué l'argumentation de Dumont en soutenant que si le cadre fédéral n'avait pas réussi à créer une communauté politique qui emporte l'adhésion de tous, malgré la dévolution de grands pouvoirs au Québec francophone qu'il permet, comment dès lors un Québec souverain, unitaire et républicain, réussirait-il à assurer le respect des droits des minorités nationales anglophones et amérindiennes et surtout, à emporter leur adhésion à la nouvelle entité politique? «En somme, malgré tous les avatars qu'a connus la *nouvelle nationalité* canadienne dont rêvaient George-Étienne Cartier et Thomas d'Arcy McGee, leur *communauté politique* supranationale était au moins réalisable au sein d'un régime fédéral à la canadienne ou à la suisse, tandis qu'elle aurait été et serait encore carrément impossible à l'intérieur du régime unitaire et républicain dont le Parti québécois rêve de doter le Québec. Là se trouve le monde qui me sépare de Fernand Dumont» (Burelle 1996, p. 53-54). Burelle ne précise cependant pas si le modèle qu'il a en tête, développé en 1995 dans son ouvrage *Le mal canadien*, est encore possible après les échecs de l'Accord du lac Meech et le référendum sur l'Accord de Charlottetown, et surtout dans le contexte de la construction d'une nation canadienne sans trait d'union et dans le contexte d'une sorte d'«angloconformité», en rupture avec la dualité prônée par les francophones, où il n'y a plus de Canadiens anglais ni de Canadiens français, mais seulement des Canadiens. Fernand Dumont a plaidé pour une reconnaissance des droits des anglophones québécois et des nations autochtones, mais il n'a pas élaboré davantage sur la question. Comme ont pu le faire Guy Laforest (1992, 1995), Philip Resnick (1991), Charles Taylor (1992), Jeremy Webber (1994) ou Donald G. Lenihan, Gordon Robertson et Roger Tassé (1995) et plusieurs autres penseurs et philosophes politiques du Québec et du Canada.

Et demain...

Certains reprocheront à Fernand Dumont de n'avoir pas bien cerné, dans ses derniers travaux, toute la portée des transformations importantes auxquelles font face les nations développées ouvertes à l'immigration dans le nouveau contexte de la mondialisation ni les implications de l'intégration des nouveaux arrivants, dont il a fait valoir l'importance, à la nation d'accueil. Quel modèle d'intégration privilégier? Le *melting pot* à l'américaine (lui-même en ce moment remis en cause par l'émergence du multiculturalisme, comme l'a montré Lacorne 1997), le patriotisme constitutionnel à la Habermas, l'intégration républicaine à la française ou encore le multiculturalisme à la canadienne? Fernand Dumont avait clairement en tête l'intégration à la française, et même l'assimilation des immigrants à la majorité, même s'il n'a pas employé ouvertement cette expression. En fait, il a défini

le nationalisme québécois en référence privilégiée à la mémoire plutôt qu'en fonction des défis nouveaux que pose cette intégration. Plusieurs chercheurs œuvrent en ce moment à redéfinir la nation dans cette perspective. Bourque et Duchastel (1996) soutiennent que le nationalisme québécois contemporain est maintenant à dominante politico-culturelle et non plus ethno-culturelle. Gérard Bouchard (1997a; 1997b), de son côté, a pris ses distances vis-à-vis de la référence privilégiée à la mémoire pour définir la nation, cherchant à penser la forme que prendra forcément le Québec de demain avec l'arrivée



encore plus importante de nouveaux immigrants. Il a élaboré, en continuité avec des idées déjà exprimées par Guy Rocher notamment, l'hypothèse qu'émerge en ce moment à Montréal *une nouvelle francophonie*. Quelle référence cette dernière se donnera-t-elle? Sera-t-elle commune à celle des Québécois francophones d'origine canadienne-française (souvent appelés de souche) ou une nouvelle référence québécoise s'imposera-t-elle? Comment se fera l'arrimage de l'univers symbolique des uns et des autres? I. Olazabal (1997) avance, devant de telles questions, une hypothèse qui ne manquera pas de soulever bien des interrogations. «Il me semble que nous sommes en présence d'un problème majeur. L'évidence du dernier référendum montre que les membres des *groupes ethniques minoritaires* ne souscrivent que rarement à la cause nationaliste ou nationalitaire, transformant celle-ci, ne serait-ce que par défaut, en nationalisme ethno-culturel puisque apanage d'un groupe» (Olazabal 1997, p. 528). Les Québécois francophones, un groupe parmi d'autres, ou au contraire le groupement qui élabore la référence identitaire à la recherche de raisons communes, pour parler comme Dumont?

Fernand Dumont prenant la parole à l'occasion de son départ officiel de l'IQRC. Québec, le 18 mai 1990. (Collection Fernand Harvey).



Le concept de nation civique sera-t-il de quelle utilité dans la réflexion sur les questions qui viennent d'être soulevées? Claude Bariteau (1996), par exemple, le pense, lorsqu'il propose l'élaboration d'une culture politique commune. Pour Dumont, mais aussi pour Bouchard, le concept de nation civique paraît insuffisant pour désigner ce qui représentera le mieux la réalité nouvelle en émergence. «La nation civique a le tort de récuser d'emblée toute l'ethnicité et, avec elle, la culture, sans faire de distinction claire entre l'une et l'autre [...]» (Bouchard 1997a, p. A 13). Pour l'historien sociologue qu'est Bouchard, le

défi qui se pose à la nation contemporaine sera de récuser l'ethnicisme et de réhabiliter l'ethnicité dans ce qu'elle a de légitime et d'indispensable – ici il rejoint la pensée de Dumont – mais ce défi sera aussi d'aménager l'ouverture nécessaire à l'autre et, prenant ses distances vis-à-vis de la pensée de l'auteur de *Genèse de la société québécoise*, Bouchard plaide notamment pour l'élaboration d'un nouveau paradigme historique tissant la trame des interactions entre les segments qui ont composé la société québécoise.

Fernand Dumont n'ayant pas eu le temps d'achever la rédaction de *L'avènement du Québec contemporain* qu'il avait mis en chantier –

et dont seul le premier chapitre vient d'être publié à titre posthume (Dumont 1997) – on ne saura jamais quelles réponses il aurait apportées aux questions nouvelles que l'on se pose ou encore aux critiques que certains lui ont adressées.

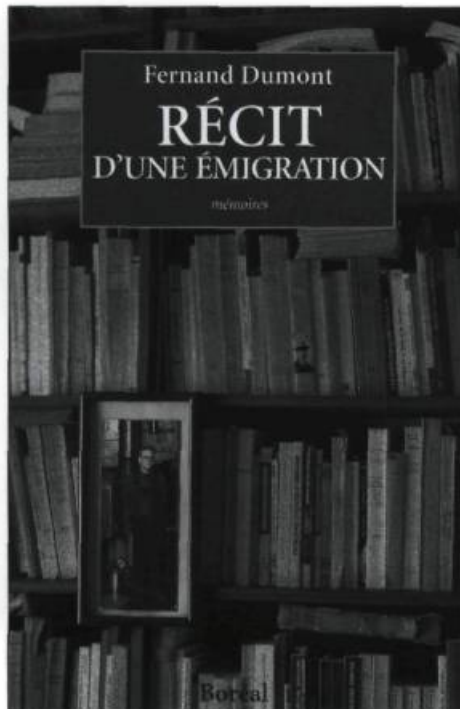
Le rêve d'indépendance de Fernand Dumont ne s'est pas réalisé de son vivant et la question sera

sans doute débattue encore un certain temps. Il a posé des balises importantes pour penser la question nationale, mais le chantier reste ouvert. Nul doute que ceux et celles qui le liront à l'avenir trouveront dans son œuvre riche et dense des clés d'interprétation de leur propre société. ♦

Je remercie Nicole Gagnon et Yves Martin pour leurs remarques sur une première version de ce texte. Je suis, par ailleurs, le seul responsable de son contenu.

Pour en savoir plus :

- Claude Bariteau. «Pour une conception civique du Québec», *L'Action nationale*, LXXXVI, 7, 1996, p. 105-168.
- Gérard Bouchard. «Pour décloisonner notre réflexion collective», *Le Devoir*, 24 novembre 1997a.
- Gérard Bouchard. «Réflexion sur le Québec et la diversité», *L'Action nationale*, LXXXVI, 4, 1997b, p. 107-137.
- Gilles Bourque et Jules Duchastel. *L'identité fragmentée*. Montréal : Fides, 1996.
- André Burelle. *Le mal canadien*. Montréal : Fides, 1995.
- André Burelle. *Le droit à la différence à l'heure de la mondialisation*, Montréal : Fides, 1996.
- Fernand Dumont. *Genèse de la société québécoise*, Montréal : Boréal, 1993.
- Fernand Dumont. *La vigile du Québec. Octobre 1970 : l'im-passe?* Montréal : Hurtubise-HMH, 1971.
- Fernand Dumont. *Raisons communes*, Montréal : Boréal, 1995.
- Fernand Dumont. *Récit d'une émigration*. Montréal : Boréal, 1997.
- Fernand Dumont. «La culture québécoise : rupture et tradition», dans Jean Sarazin et Claude Glayman (sous la direction de). *Dossier Québec*. Paris : Stock, 1979, p. 59-69.
- Fernand Dumont. «Essor et déclin du Canada français», *Recherches sociographiques*, XXXVIII, 3, 1997, p. 419-467.
- Nicole Gagnon. «Fernand Dumont, sociologue», *Recherches sociographiques*, XXXVIII, 3, 1997, p. 413-416.
- Denis Lacorne. *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*. Paris : Fayard, 1997.
- Guy Laforest. *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Québec : Septentrion, 1992.
- Guy Laforest. *De l'urgence. Textes politiques*, 1995. Montréal : Boréal, 1995.
- Simon Langlois (sous la direction de). *Identité et culture nationale. L'Amérique française en mutation*. Sainte-Foy : Les presses de l'Université Laval, 1995.
- Donald G. Lenihan, Gordon Robertson et Roger Tassé. *Canada : la voie médiane*. Montréal : Éditions Québec / Amérique, 1995.
- Ignaki Olazabal. «La question identitaire au Québec», *Recherches sociographiques*, XXXVIII, 3, 1997, p. 525-532.
- Philip Resnick. *Toward a Canada-Québec Union*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 1991.
- Charles Taylor. *Rapprocher les solitudes*, Sainte-Foy : Les presses de l'Université Laval, 1992.
- Jeremy Webber. *Reimagining Canada*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 1994.



(Collection Cap-aux-Diamants).

« LA PAROISSE RURALE D'AUTREFOIS »

Musée François-Pilote

ETHNOLOGIE QUÉBÉCOISE, AGRICULTURE, MÉTIERS ET HABITATION (SUR 4 ÉTAGES)

LA POCATIÈRE, SORTIE 439 (À L'ARRIÈRE DU COLLÈGE). OUVERT DE 9 H À 17H.

☎ (418) 856-3145

Simon Langlois est sociologue et professeur à l'Université Laval.